

ACTION URGENTE

CÔTE D'IVOIRE. UN CYBERMILITANT A ÉTÉ CONDAMNÉ À UN AN D'EMPRISONNEMENT

Le cybermilitant ivoirien Soro Tangboho, alias Carton noir, a été condamné à un an d'emprisonnement pour « troubles à l'ordre public » et « incitation à la xénophobie » le 7 juin 2019. Il a été déclaré coupable sans avoir été défendu par un avocat. Il a été arrêté arbitrairement le 8 novembre 2018 dans la ville de Korhogo. Il a été torturé et maltraité au cours de sa détention.

AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.

Cybermilitant au franc-parler, **Soro Tangboho, alias Carton noir**, a été reconnu coupable par un tribunal de « troubles à l'ordre public » et d'« incitation à la xénophobie » le 7 juin 2019. Il a été condamné à un an d'emprisonnement sans avoir été défendu par un avocat. Il purgera sa peine d'emprisonnement à la maison d'arrêt et de correction (MACA) d'Abidjan.

Depuis le début de sa détention, Soro Tangboho est en mauvaise santé, et il a été hospitalisé dans le centre médical de la MACA le 22 janvier avant d'être de nouveau transféré en prison le 13 février.

Soro Tangboho a été arrêté de manière arbitraire le 8 novembre 2018 alors qu'il était en train de diffuser en direct une vidéo sur Facebook montrant des policiers qui, selon lui, extorquaient de l'argent à des motards. Il a été battu lors de son arrestation et soumis à la torture et à d'autres mauvais traitements lors de sa première détention.

Dans une lettre adressée à Amnesty International, le ministre de la Justice et des Droits humains a déclaré que « contrairement à ses allégations, Soro Tangboho a fait l'objet d'une enquête pour des actes d'incitation aux troubles publics, pour diffamation et pour incitation au racisme et à la xénophobie sur Internet depuis 2017 par le service de la police nationale chargé de lutter contre le terrorisme et la cybercriminalité. » Amnesty International n'a reçu aucune information permettant d'étayer les affirmations du ministre.

Le 3 juin 2019, deux policiers ont rendu visite à Soro Tangboho et l'ont interrogé, en l'absence de son avocat, sur les informations qu'il avait partagées au sujet des conditions de son arrestation et de sa détention. Cette visite a eu lieu après que le ministre de l'Intérieur eut semble-t-il reçu une lettre d'Amnesty International Allemagne au sujet de la détention de Soro Tangboho.

Des militants locaux qui ont fait campagne pour la libération de Soro Tangboho ont exprimé leur satisfaction quant à la contribution d'Amnesty International pour avoir fait connaître son profil et son cas au niveau mondial afin d'exercer une pression internationale sur les autorités ivoiriennes dans le but d'obtenir sa libération.

Amnesty International continue de suivre la situation de Soro Tangboho et réagira comme il convient en cas d'évolution. Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Soro Tangboho, alias Carton Noir (il)

CECI EST LA SECONDE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 14/19

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr31/9772/2019/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

